

AGORA DU 10 JUILLET 2018

L'EUROPE EN QUESTION(S)

La vision des
socioprofessionnels
du Grand Est



Table des matières

PREAMBULE.....	2
L'ECONOMIE.....	5
LA FISCALITE	6
L'INNOVATION ET L'INVESTISSEMENT	7
L'AGRICULTURE	8
L'ECONOMIE TRANSFRONTALIERE	9
LES ATTENTES SOCIALES	11
L'EUROPE SOCIALE	12
LE DUMPING SOCIAL.....	13
L'EDUCATION	14
LA FORMATION PROFESSIONNELLE	15
LA GOUVERNANCE	15
LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES	17
LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DECHETS	18
LES TRANSPORTS.....	19
LA NATURE ET LA BIODIVERSITE.....	19
L'ENERGIE.....	20
LES NORMES	21
UNE SOCIETE PLUS DURABLE	21

PREAMBULE

Les inégalités qui se développent sur le continent et les divergences, de plus en plus marquées entre les Etats membres, engendrent une **désaffection** croissante des peuples à l'égard de l'Europe. Matérialisée notamment par le Brexit et la montée des populismes, la crise que traverse l'Europe suscite des inquiétudes quant à son avenir et impose un **sursaut** pour faire émerger une Europe plus proche, plus en phase avec les besoins des peuples et des territoires.

Ces dernières années, les dirigeants nationaux et européens ont été contraints de pratiquer une **gestion de crise** au quotidien, face aux coups de boutoir, internes ou externes, qu'a connu l'Europe. Or, s'il est nécessaire d'empêcher l'effondrement de la zone euro, de répondre à l'afflux de migrants et de gérer la sortie du Royaume-Uni, l'Union Européenne doit impérativement poursuivre des **objectifs à long terme**. Et, en premier lieu, ce sont le **progrès social** et la **prospérité pour tous**, qui pourront seuls mobiliser à la fois les États membres et leurs citoyens autour d'un intérêt commun.

C'est dans notre région Grand Est, à Epinal puis à Strasbourg, que le Président de la République a lancé les « **consultations citoyennes pour refonder l'Europe** », les 16 et 17 avril derniers.

Cette initiative répond au constat très largement partagé : l'Union Européenne fait face, aujourd'hui, à **d'immenses défis**.

Ces consultations citoyennes ont pour objectif de faire remonter, au gouvernement, des propositions visant une refondation de l'Europe autour d'une question simple : « **quelle Europe voulons-nous pour aujourd'hui et pour demain ?** »

Sollicité par la **Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, Nathalie Loiseau**, à inscrire la société civile organisée dans ces consultations, le **président de CESER Grand Est, Patrick Tassin**, a invité l'ensemble des **socioprofessionnels** de la région, le 10 juillet 2018 à Strasbourg, capitale européenne, à participer à une journée de débat sur l'avenir de l'Europe.

Convité à l'événement, le **Préfet de région, Jean-Luc Marx**, a souligné l'importance de cette initiative pour le Grand Est, du fait de son histoire, de son positionnement géographique, de ses frontières partagées avec quatre Etats et des questions sociales, fiscales et environnementales qui en découlent.

La journée s'est organisée autour de trois ateliers :

- **l'économie en Europe,**
- **les attentes sociales vis-à-vis de l'Europe,**
- **les exigences environnementales envers l'Europe.**

Ces trois ateliers ont été suivis par une assemblée plénière rassemblant l'ensemble des participants, restituant les échanges dans chaque atelier pour permettre une discussion avec tous les participants.

Ce document propose une restitution de cette consultation en présentant les **ressentis, les expériences et les visions** de l'ensemble des forces vives actrices de la région Grand Est. Il n'est donc pas un avis du CESER, mais une large synthèse reprenant des citations d'organisations participantes.

Les socioprofessionnels du Grand Est, participants à cette initiative, se sont donc d'abord répartis dans les trois ateliers pour débattre de l'avenir de l'Europe sous les prismes économique, social et environnemental. Leurs propos peuvent être rapidement synthétisés ainsi :

L'ECONOMIE

Si on rappelle souvent que la croissance économique est l'un des premiers objectifs de l'Europe au détriment des autres, de nombreux sujets font encore débat.

C'est le cas des différences entre les régimes fiscaux. Cette concurrence déloyale qui s'exerce entre les pays crispe les citoyens du Grand Est qui voient l'activité économique s'éloigner de leur territoire. Si une harmonisation fiscale européenne paraît compliquée à mettre en œuvre, une plus grande convergence est possible en s'appuyant, par exemple, sur la création de zones frontalières à fiscalité adaptée.

Depuis quelques années, l'investissement et l'innovation sont la clé de la prospérité économique. La France et le Grand Est doivent s'inscrire dans la stratégie industrielle du Plan Juncker qui n'est, aujourd'hui, pas assez exploitée. Au-delà d'augmenter les investissements, il faut que les territoires européens arrivent à construire ensemble le développement industriel en créant de véritables réseaux publics et privés à l'instar des universités européennes. C'est la seule solution pour se mettre au niveau des géants américains et chinois.

Première ligne d'intervention de l'Europe, la politique agricole commune (PAC) reste indispensable. Les socioprofessionnels du Grand Est ont répété la nécessité de la maintenir. Si de nouveaux défis doivent être relevés, les objectifs historiques de la PAC (assurance d'un revenu pour les agriculteurs, prix accessible pour les consommateurs, autosuffisance alimentaire européenne) conservent toute leur actualité.

Enfin, la dimension transfrontalière doit faire partie de la construction européenne. L'Europe doit se servir des territoires frontaliers pour expérimenter de nouvelles collaborations et actions innovantes pour les étendre ensuite au niveau européen. La région Grand Est, plus proche des citoyens que l'Etat, paraît légitime pour participer à cette démarche.

Les attentes sociales

L'Europe sociale est aujourd'hui attendue par de nombreux citoyens partout en Europe et, donc, dans le Grand Est. La pauvreté et les inégalités en Europe sont de plus en plus présentes. Si une harmonisation sociale rapide, au niveau des 27 pays européens, est illusoire, il est nécessaire de proposer un socle commun pour garantir, à chaque citoyen européen, une base de droits et de devoirs pour vivre en toute dignité. De nouveaux modèles économiques et sociaux comme l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) peuvent également être envisagés pour refonder une Europe à la fois économiquement efficace et socialement responsable.

Le dumping social est un sujet toujours sensible dans le Grand Est. Subissant ses conséquences tous les jours, les socioprofessionnels du Grand Est ont émis l'idée d'une autorité indépendante, un gendarme européen, qui limiterait la concurrence entre pays et qui sanctionnerait les pratiques abusives des employeurs.

L'éducation doit faire partie de la construction européenne. Si, aujourd'hui, il y a une recrudescence des extrémismes en Europe, c'est aussi le résultat d'un problème d'information. Il faut promouvoir la dimension européenne dès le plus jeune âge par la création de cours d'éducation à la citoyenneté européenne et un meilleur apprentissage des langues, en développant l'Erasmus des métiers et en organisant des consultations citoyennes annuellement afin de faire remonter les expériences et les avis des citoyens aux décideurs politiques.

Enfin, la formation professionnelle est un levier sur lequel peut agir l'Europe. Aujourd'hui, il est primordial qu'elle applique une harmonisation des diplômes et des compétences pour permettre à tous un meilleur accès à l'emploi.

Les exigences environnementales

La protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique doivent être la priorité des politiques européennes. Il est impératif que tous les citoyens, collectivités et entreprises soient informés et se sentent responsables collectivement de l'avenir commun de l'Europe et de la planète.

En matière de gestion des déchets, il faut nécessairement une harmonisation de leur collecte et de leur valorisation. L'Europe se doit de faire un état des lieux des bonnes pratiques pour établir une convergence ambitieuse.

Les transports, un des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, se doivent aujourd'hui d'être plus rationnels et logiques. Il est nécessaire de rapprocher la production de la transformation et de la consommation.

La protection de la nature et de la biodiversité est un enjeu majeur au 21ème siècle. Pour une préservation à long terme, c'est toute la société européenne qui doit devenir plus responsable. Des cours d'éducation environnementale à l'école ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la valeur éco systémique de la nature et son rôle pour les humains pourraient être envisagés.

De nombreuses normes environnementales européennes, pourtant volontaristes, ne sont pas appliquées de manière uniforme entre les pays. Ces disparités ralentissent la lutte contre le changement climatique. Il est aujourd'hui impératif de faire valoir ces règles dans tous les pays européens et de veiller à leur bonne application.

Enfin, il est essentiel de faire émerger une nouvelle société plus durable qui réfléchit sur des projets à long terme, au plus près des citoyens, promouvant la production et l'emploi local. Le secteur de l'énergie doit suivre cette tendance : le développement des énergies renouvelables ne pourra se faire qu'au moyen d'une production locale dispersée sur le territoire.

L'ECONOMIE



L'histoire de l'Europe s'inscrit, depuis plus de 60 ans, dans un projet d'union régionale qui devait garantir la paix et la modernisation des économies. Depuis le premier choc pétrolier en 1973, l'Europe a cherché la solution à ses problèmes au travers de l'élargissement de cette union et le renforcement de l'intégration économique. Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour critiquer cette stratégie.

LA FISCALITE

La fiscalité est l'un des premiers sujets évoqués par l'atelier « économie ». L'Union européenne se caractérise par d'importantes disparités entre Etats membres sur le plan fiscal. Ces disparités ne tendent d'ailleurs pas à se résorber dans la mesure où la politique fiscale appartient, dans une très large mesure, aux gouvernements nationaux et non aux instances européennes. Elle est un moyen pour les états de mettre en œuvre des politiques publiques. Ce n'est donc que s'il y avait des projets politiques partagés qu'une fiscalité commune pourrait voir le jour.

Ces différences amènent à des concurrences entre les pays qui se font largement ressentir dans une région comme celle du Grand Est avec ses 4 frontières. Voisine, par exemple, du Luxembourg et de la Suisse, la région souffre de ces rivalités. En effet, beaucoup d'entreprises préfèrent s'installer de l'autre côté de la frontière pour profiter d'avantages fiscaux, ce qui conduit à la paupérisation de nos territoires frontaliers.

Si une harmonisation fiscale européenne rapide paraît illusoire au vu de l'hétérogénéité de nos systèmes, une réflexion sur des zones transfrontalières à fiscalité adaptée peut paraître intéressante.

La réflexion engagée par les autorités politiques sur les zones transfrontalières à fiscalité particulière suscite néanmoins des inquiétudes. Ces zones, avantageuses d'un point de vue fiscal, pourraient entraîner un moins-disant social pour les salariés. Il convient donc de veiller à ce que ces projets prennent en compte ces aspects sociaux, faute de quoi ils conduiront à plus d'inégalités et à un sentiment encore plus partagé de rejet envers les politiques européennes.

« En France, comparé à l'Allemagne, les TPE/PME ne sont pas structurées pour l'export. Il n'y a qu'en jouant sur la fiscalité qu'on redonnera de la compétitivité aux entreprises françaises »

Responsable de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises

« Cette situation crée de la richesse en France : les salaires versés à nos compatriotes sont en effet réinjectés dans l'économie française »

Membre de la Confédération Générale du Travail

Une « Europe des territoires » où les régions, en raison de leurs spécificités, se verraient déléguer de larges compétences par l'Etat central, serait une approche pertinente. C'est dans des régions comme le Grand Est que l'Europe doit se construire.

Nous devons saisir l'opportunité que nous offrent nos 4 frontières partagées. Aujourd'hui, ce sont 100 000 Français qui travaillent au Luxembourg, ce seront 150 000 en 2035.

Ces frontaliers amènent forcément de la richesse en France. Il est indispensable de réfléchir à une meilleure répartition des fruits de l'activité économique.

Outre la question de la fiscalité pour les entreprises, la présence de paradis fiscaux en Europe fait également polémique lors du débat. L'affaire LuxLeaks, avec ses 2 400 milliards d'euros d'optimisation fiscale, a une résonance très particulière dans la région Grand Est. De tels scandales renforcent la méfiance des citoyens envers l'Europe. Il est donc nécessaire que les gouvernements, de concert avec l'Europe, luttent contre ces pratiques. Certains font remarquer que l'application immédiate de la directive européenne sur le secret des affaires dans la législation française ne peut guère améliorer la réputation de l'Union Européenne sur ce sujet.

L'INNOVATION ET L'INVESTISSEMENT

L'investissement, l'innovation et la recherche sont au cœur des politiques élaborées par l'Union européenne pour stimuler la croissance, l'emploi et l'industrie en Europe. Les socioprofessionnels de la région Grand Est soulignent l'effort de l'Europe dans sa stratégie industrielle avec le Plan Juncker et sa vision en termes de recherche et d'innovation. Si les objectifs sont ambitieux et le budget présent, le constat, sur le terrain, est que la France, elle, ne s'y engage malheureusement pas assez.

« Nos entreprises, en particulier les PME, ne sont pas assez bien organisées pour bénéficier de ces aides à l'investissement »

Représentant de l'Université de Lorraine

Les difficultés administratives pour accéder aux aides et la mauvaise organisation des entreprises ont pour conséquence une baisse de l'investissement. Il est donc nécessaire d'élaborer une politique beaucoup plus claire en matière d'investissement.

« En France, on se bat pour avoir 1,5 à 2% d'investissement dans la recherche et développement alors que les länder allemands mettent 3 à 6%. Ce n'est pas durable »

Membre de la CGT

S'il paraît indispensable que la France rattrape ses voisins, les différents pays doivent mieux construire ensemble le développement industriel. L'Europe doit maintenant réussir « solidaire ».

« Il y a quelques années, M. CHIRAC avait suscité la création d'un PED (Pôle européen de Développement) sur des friches industrielles situées à proximité de la frontière commune du Luxembourg, de la Belgique et de la France. Après un an à un an et demi, la partie luxembourgeoise était entièrement occupée, la partie belge l'était partiellement, tandis que la partie française n'était qu'un jardin. Cette initiative représente le contre-exemple parfait de ce qu'il faut faire sur un projet européen : alors que les trois acteurs auraient dû mener ensemble ce projet, chacun l'a fait de façon égoïste. En particulier, le Luxembourg a développé sa partie en se souciant bien peu de ce qui allait être implanté dans les deux autres »

Membre de Club pour l'UNESCO Jean Lorrain

Néanmoins, de beaux projets européens sont salués par les participants, notamment la création d'universités européennes qui permettent des collaborations plus fortes entre les différents acteurs et la mise en place de réseaux pour la recherche et l'innovation de pointe. Cet élan doit être accentué par l'augmentation de la part du privé dans ces réseaux pour se mettre au niveau des géants américains et chinois.

L'AGRICULTURE

La politique agricole commune, principale ligne d'intervention du budget européen, est l'un des domaines d'action historiques de l'Union européenne. Sa réforme, à l'occasion de la définition du prochain cadre budgétaire européen pour la période 2021-2027, a suscité d'intenses débats. Il paraît indispensable que la PAC sache relever de nouveaux défis : ceux des consommateurs qui, inquiets des conséquences des crises sanitaires, veulent pouvoir davantage identifier la composition et l'origine des produits ; et ceux de citoyens préoccupés par la lutte contre les dérèglements climatiques, la préservation de la biodiversité, le bien-être animal ou la préservation des territoires ruraux. Les objectifs historiques de la PAC (assurance d'un revenu pour les agriculteurs, prix accessible pour les consommateurs, autosuffisance alimentaire) conservent néanmoins toute leur actualité.

« Sans la PAC, il n'y aurait plus de paysans en France, et il ne faut pas penser qu'on va s'en sortir en se spécialisant dans une politique de qualité, car dans la concurrence mondialisée, la Russie et l'Afrique sont aussi capables de produire de la qualité »

Représentant de la Chambre régionale d'Agriculture

Le constat partagé par l'ensemble des participants est qu'il est nécessaire de maintenir une politique agricole commune au niveau européen tout en essayant de relever les nouveaux défis évoqués ci-dessus. Il est également important de conserver le montant du budget alloué (40% du PIB) garantissant l'absence de toute pénurie.

L'action de l'Europe en matière d'agriculture biologique est jugée positive. De nombreux fonds de soutien sont aujourd'hui présents et accompagnent cette transition. Un bémol est toutefois émis sur le coût de la certification du label bio.

« Pour faire de l'agriculture bio, on doit produire la preuve. L'agriculteur paye pour être certifié. L'agriculteur standard n'a pas ce surcoût »

Membre de l'Association Régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature

« Il faut réussir à traiter la PAC de façon plus transversale afin qu'elle concerne à la fois l'environnement, l'énergie, la sûreté alimentaire. »

Membre de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

Une proposition de prise en charge par l'Union Européenne des frais de contrôle et de certification pour obtenir ce label est avancée. En effet, inverser le raisonnement inciterait mieux les agriculteurs à cette transition vers le bio.

L'ECONOMIE TRANSFRONTALIERE

En créant un appel d'air vis-à-vis de la main d'œuvre frontalière, le dynamisme de l'économie du Luxembourg a transformé le nord de la Lorraine en une zone principalement résidentielle et suscite, sur le territoire français, des besoins croissants d'infrastructures, dont la réalisation restera principalement à la charge de l'État français.

Aussi bien en termes de développement économique qu'au plan social, c'est l'Europe qui doit s'emparer de ces questions. Aujourd'hui, 40 % de la superficie européenne sont constitués de régions frontalières et 30 % de la population vivent près d'une frontière.

« Nous sommes frontaliers avec six régions différentes, il serait intéressant que ces régions puissent contractualiser ensemble au titre du droit du voisin de manière plus importante qu'aujourd'hui et sur beaucoup sujets. »

Représentant des consommateurs

« Ce que la Commission européenne ne sait pas faire, c'est mettre en œuvre. Dans ce domaine, les régions doivent être forces de proposition et être des exemples. Cela peut être mis en place par un schéma de service transfrontalier, qui serait contraignant de part et d'autre de la frontière, y compris en matière de santé ou de services. Il faut pouvoir raisonner en territoire frontalier »

Membre du GECT Eurodistrict PAMINA

Les régions comme le Grand Est doivent donc être force de proposition et d'expérimentation. Les socioprofessionnels du Grand Est sont d'accord sur ce point : Le Grand Est doit servir de laboratoire pour identifier les bonnes pratiques et les étendre ensuite au niveau européen, après évaluation.

Une recommandation est faite par les participants : aujourd'hui les projets transfrontaliers sont soumis à la validation des Etats alors qu'ils devraient être validés par l'Europe, loin des considérations nationales des pays.

De nombreuses structures transfrontalières fonctionnent très bien sur le territoire du Grand Est :

- Les différents Eurodistricts du Grand Est avec leur schéma de services transfrontaliers dans la santé, la culture, les échanges et le transport ;
- Le programme EURES où acteurs publics de l'emploi, patronat, syndicats allemands, belges, luxembourgeois et français étudient les problématiques de l'emploi pour trouver des solutions et ouvrir la voie de l'harmonisation ;
- Le Réseau EEN (Enterprise Europe Network) qui permet des échanges en matière d'innovation et de transfert de technologies entre pays membres.

Cependant, il existe encore quelques sujets qui méritent discussions. En effet, les travailleurs transfrontaliers lorrains devraient être 150 000 en 2035. La Lorraine demande des compensations au titre de la formation qu'elle a assurée à ces jeunes salariés et des risques que ceux-ci prennent sur les routes pour se rendre à leur travail. Aussi, afin d'éviter l'encombrement journalier sur les routes entre la France et le Luxembourg, la piste du télétravail pourrait être étudiée.

« Ne serait-il pas préférable de développer le télétravail comme nous l'avons vu à Thionville plutôt que de lancer ces travailleurs sur les routes ? »

Représentant de l'Institut de la Grande Région

LES ATTENTES SOCIALES



Avec la crise financière de 2008 et les politiques d'austérité qui se sont succédé, l'Union européenne est apparue, aux yeux de beaucoup de citoyens, comme promouvant une situation dans laquelle les intérêts de certains priment sur la solidarité, comme un facteur d'inégalité et de chômage, comme un obstacle à la convergence et à la justice sociale. La vision d'une Union européenne otage des marchés a fragilisé les partis traditionnels et a contribué au succès du discours populiste anti-européen.

Que faire pour placer la justice sociale et la convergence comme priorités politiques de l'Union et permettre que la richesse puisse être distribuée de manière plus équitable entre les différents pays et régions ?

L'EUROPE SOCIALE

La réflexion sur l'Europe sociale est le premier sujet évoqué lors de l'atelier « social ». Certes, vu de l'extérieur, un modèle social européen existe. Mais, si l'on y regarde de plus près, les contrastes institutionnels restent très marqués entre les pays dans tous les domaines du social.

L'Europe s'est construite sur la croissance économique et la paix, mais le volet social a été complètement oublié. Les conséquences sont de plus en plus visibles : inégalités entre pays membres, montée des populismes, concurrence fiscale et sociale, risque d'explosion de l'Europe, ...

Il paraît évident, au cours du débat de l'atelier social, qu'une harmonisation rapide des droits sociaux serait difficilement possible tant les systèmes européens sont différents. Toutefois, l'Europe doit se saisir de cette question en proposant un socle de droit commun. L'objectif serait, non pas l'harmonisation, mais la garantie, pour chaque citoyen européen, d'une base de droits et de devoirs pour vivre en toute dignité.

Par ailleurs, en matière de convergence sociale, les régions frontalières comme le Grand Est ont un rôle à jouer : expérimenter des actions innovantes pour l'intégration européenne. On peut envisager une Europe à plusieurs vitesses qui s'enrichit des bonnes pratiques pour les étendre ensuite à l'ensemble du territoire.

« Il s'agit de remplacer une économie du chacun pour soi par une économie du coopératif et de l'intérêt général. L'entreprise deviendrait également un lieu de citoyenneté, autant qu'un lieu de profit. »

Membre de l'Union des employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire – Union des Employeurs de l'Economie Sociale

Enfin, il est répété que la réflexion sur l'Europe sociale ne peut se faire qu'en repensant notre modèle économique et social. De nombreuses personnes ont prôné l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme nouveau modèle économique qui maintiendrait une certaine efficacité tout en apportant un socle social aux citoyens.

La France est actuellement en avance par rapport à ses voisins. L'ESS couvre en effet de multiples secteurs d'activités et représente un nombre considérable d'emplois (10,5% de l'emploi en France en 2016).

Ce modèle entrepreneurial, stable et résilient, crée aujourd'hui plus d'emplois que l'économie classique : 24 % d'emplois supplémentaires depuis 2000. L'Europe doit s'en inspirer. S'il ne s'agit pas de la solution unique, l'ESS paraît être une piste intéressante.

LE DUMPING SOCIAL

En Europe comme au sein du Grand Est, la directive sur le détachement des travailleurs fait encore débat. La nouvelle directive stipule que, à poste égal, le salaire doit être égal, mais elle ne dit rien sur les « charges » sociales qui sont encore aujourd'hui transférées aux pays d'origine.

Cette situation provoque de nombreux conflits. Les citoyens de la région Grand Est subissent les conséquences de cette inégalité tous les jours (concurrence déloyale, baisse de l'activité économique dans certains secteurs, ...)

« On parle des frontaliers et des embouteillages entre la France et le Luxembourg mais lorsqu'on regarde les camions autour de Thionville vers ou depuis le Luxembourg, ils sont tous immatriculés dans les pays de l'Est »

Membre de la Confédération Française d'Encadrement – Confédération Générale des Cadres

Il est donc essentiel d'inclure une harmonisation des cotisations dans la directive européenne. Indépendamment de la directive, ce sont bien les pratiques des employeurs qui cherchent toujours plus de profit qu'il faut condamner. La création d'une autorité indépendante est évoquée : un gendarme européen, qui limiterait la concurrence entre les pays et qui vérifierait les pratiques des employeurs.

Enfin, un regard est porté sur le FSE (Fonds Social Européen). Ce dernier a été initialement créé pour intégrer les nouveaux pays entrant dans la voie des Etats fondateurs de l'Europe. Il s'agit maintenant d'élargir cette approche et de voir l'intégration comme une première étape vers une convergence des régimes sociaux. Les fonds européens pourraient aujourd'hui être utilisés pour mettre en œuvre cette convergence.

« Il faut débloquer ce sujet à Bruxelles pour faire en sorte qu'une partie des fonds que nous versons puisse parfois nous être redistribuée pour des opérations pilotes qui expérimentent l'harmonisation sociale »

Membre du Mouvement des Entreprises de France

L'EDUCATION

L'éducation est le moyen privilégié pour construire l'Europe. Si, aujourd'hui, il y a recrudescence des extrémismes, des populismes et du sentiment de méfiance envers l'Europe, c'est aussi un problème d'information. Il semble inconcevable que, au 21^{ème} siècle, dans l'une des plus grandes puissances mondiales, à l'ère du numérique, tout citoyen européen ne dispose pas des connaissances de base.

Ce constat se retrouve aussi dans la région Grand Est : les jeunes ne sont pas tous égaux par rapport à l'éducation et l'information.

« On dit souvent que les jeunes aiment l'Europe. Moi j'en rencontre tous les jours qui vont me dire le contraire. Il existe des jeunesses et non une seule : une jeunesse bien éduquée qui a accès aux grandes écoles et possède une vision de l'Europe plus facile, mais aussi d'autres jeunesses plus éloignées de l'éducation et de l'accès à l'emploi qui émettent de forts doutes sur la construction européenne »

Membre de la CGT

Une idée serait de promouvoir la dimension européenne à l'école dès le plus jeune âge, avec plus de cours d'anglais, des cours de langues du pays voisin, des cours d'éducation civique européenne pour mieux connaître les institutions, leurs pouvoirs et leurs prérogatives.

« Notre région a la chance d'avoir, en son sein, la capitale européenne. Chaque classe de la région pourrait participer à un débat au parlement européen avec une classe allemande par exemple »

Membre de la CFE-CGC

Le dispositif ERASMUS a fait ses preuves et montre aujourd'hui à quel point il est formateur pour ceux qui ont pu en profiter. Mais, l'accès à ce programme n'est pas si facile pour tout le monde. Il faut maintenant aller plus loin en favorisant l'Erasmus des métiers et en développant l'Erasmus par l'apprentissage pour toucher les personnes les moins informées.

Enfin, au cours du débat, un accent est mis sur l'éducation pour les jeunes handicapés. Il reste aujourd'hui de nombreuses inégalités en la matière et la France n'est pas en avance. Il est nécessaire de réfléchir aux structures pour ces jeunes, pour qu'ils aient eux aussi le choix de leur formation et la faculté de s'épanouir professionnellement.

« Les enfants handicapés deviennent, malheureusement pour la plupart, des adultes handicapés sans formation touchant juste le revenu handicapé »

Personnalité qualifiée du CESER

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'acquisition de compétences et la formation continue sont, aujourd'hui, une clé pour la lutte contre le chômage. Si la formation reste une compétence nationale, il paraît nécessaire que l'Europe agisse sur les barrières qui limitent, encore aujourd'hui, l'accès à l'emploi.

Un des problèmes récurrents évoqué lors du débat est celui de la reconnaissance des diplômes et des compétences entre les pays membres. Pour un même poste, la demande de niveau de compétences et de diplômes n'est pas la même de part et d'autre des frontières. Ces disparités ont des conséquences très marquées pour un territoire frontalier comme le Grand Est. La création d'une autorité indépendante qui harmoniserait les niveaux de diplômes et de compétences nécessaires par métiers entre les pays européens est proposée.

Au-delà de ces différences, l'Europe doit investir dans une politique plus inclusive pour le développement de compétences pour tous les citoyens européens.

Favoriser l'orientation tout au long de la vie, la réorientation, adapter les formations aux nouveaux métiers, permettre l'apprentissage de l'anglais par tous les Européens sont des mesures à mettre en place au niveau européen.

« Les Luxembourgeois ont eu cette intelligence de comprendre depuis longtemps l'importance de parler plusieurs langues. Dès lors, on ne saurait s'étonner de constater que de nombreuses entreprises souhaitent s'installer au Luxembourg plutôt que chez nous »

Membre de l'Institut de la Grande Région

LA GOUVERNANCE

« Il existe un problème de communication en Europe. On ne voit pas et on ne comprend pas ce qui se passe à Bruxelles. Les citoyens ont cette impression que c'est toujours descendant avec seulement des bilans comptables »

Représentant de l'Union Régionale des SCOP (Sociétés coopératives et participatives)

L'unité de l'Europe et la pérennité du projet européen sont actuellement au cœur des débats. A l'heure où les partis eurosceptiques et antieuropéens ont le vent en poupe, l'un des principaux objectifs des consultations citoyennes est justement de relancer le sentiment d'adhésion des citoyens à l'Union européenne.

« Les négociations sur le CETA et le TAFTA : personne ne sait comment ces négociations se déroulent, avec qui, et le résultat n'en sera connu qu'une fois l'accord final signé, alors que celui-ci affectera la vie quotidienne des citoyens. Une telle situation n'est pas admissible et c'est à notre gouvernement que nous devons l'affirmer »

Membre de la CGT

Les socioprofessionnels du Grand Est s'en rendent compte chaque jour au contact des populations de la région : système de gouvernance trop centré, manque d'interactivité, opacité de l'appareil de décision européen, manque de visibilité et de compréhension...

« Concernant l'absence de transparence européenne, je souhaite aborder l'exemple des élections européennes. Ces élections étaient déjà peu lisibles à cause du découpage de la France en six régions. Si des listes nationales se mettent en place, les parlementaires européens seront encore plus éloignés de nous. Ils ne doivent rendre compte à personne et peuvent travailler pendant cinq ans sans que nous sachions ce qu'ils ont fait »

Membre de la Chambre Régionale d'Agriculture

Faire évoluer l'exercice démocratique au niveau de l'Union Européenne semble être fondamental si l'on veut refaire adhérer les populations au projet européen. L'organisation de ces consultations citoyennes est saluée comme une bonne initiative. Il est d'ailleurs souhaitable de réitérer ce genre d'évènement tous les ans afin de faire remonter les remarques et propositions des citoyens aux décideurs politiques.

Enfin, pour une meilleure visibilité, l'Europe doit modifier sa stratégie de communication.

« Ma génération n'a pas connu la guerre ni le rideau de fer. Une bonne partie de la jeunesse ne voit plus d'intérêt à l'Europe. Alors aujourd'hui, veut-on une Europe des lobbys, ou une Europe des peuples ? S'il n'y a pas d'harmonisation mise en place, la défiance va s'accroître. Il faut réduire les différences et les distances, et il y a besoin d'une gouvernance qui ne soit pas hors sol »

Membre d'une organisation de jeunesse

Aujourd'hui l'Union Européenne souffre d'être le bouc émissaire des gouvernements qui se défont de leurs mauvais résultats. L'Europe doit savoir passer au-dessus de ces derniers et réussir à se rapprocher des citoyens. La restitution de l'activité des parlementaires européens pourrait être améliorée afin de créer un lien plus étroit avec les électeurs. Permettre aux citoyens d'avoir un droit de regard sur les décisions prises par les instances européennes paraît être aussi une piste intéressante puisque ces décisions sont ensuite imposées sur le terrain.

LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES



Chaque année, "le jour du dépassement", la date à laquelle les ressources naturelles que la terre peut produire ont toutes été consommées, survient plus tôt. Pour inverser la tendance, mettre en place des modes de production et de vie plus durables semble être l'unique solution. C'est un enjeu de taille en Europe, car il concerne tous les secteurs de l'économie : transports, énergie, industrie... D'autant qu'en matière de développement durable, l'Union européenne dispose de nombreuses compétences, du développement des énergies renouvelables au contrôle de la qualité de l'air. Si l'Europe avance, elle doit encore relever de nombreux défis.

LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DECHETS

La gestion des déchets en Europe est l'une des questions que l'atelier « environnement » a étudiée. Nos sociétés produisent toujours de plus en plus de biens de consommation qui doivent être recyclés et valorisés. Pour autant, la tendance actuelle est l'obsolescence programmée de la plupart des produits et l'impossibilité de réparer.

Les disparités en matière de valorisation des déchets étant fortes entre les pays, l'Union Européenne doit se saisir du sujet pour établir une convergence vers le haut et inciter les entreprises, les collectivités et les citoyens à être plus responsables.

« Aujourd'hui, le consommateur est plus incité à jeter qu'à réparer, car réparer revient souvent plus cher. Il faut encourager les entreprises à mettre sur le marché des produits qui soient réparables »

Membre du MEDEF

Plusieurs propositions sont avancées :

- La mise en place d'une taxe sur les plastiques non recyclés pour une réinjection du produit dans des actions environnementales ;
- La taxation à la source du packaging ;
- La remise en place de la pratique ancienne de la consigne pour les bouteilles en verre et à développer pour les bouteilles en plastique.

L'Union Européenne doit établir un état des lieux des bonnes pratiques pour les étendre et harmoniser les normes pour l'ensemble du territoire européen.

« En Belgique, il y a 6 poubelles de tri. Il faudrait harmoniser la collecte et le traitement des déchets. Des déchets mal triés sont irrécupérables »

Représentant du Centre Régional Inter-associatif et de Soutien Technique pour les Echanges Européens en Lorraine

LES TRANSPORTS

Le transport, secteur économique clé, est le deuxième émetteur de gaz à effet de serre. Même si des efforts, attestés par les socioprofessionnels du Grand Est, ont été faits en matière de mobilité durable, reste encore des marges de progrès et des aberrations écologiques à stopper.

« Il existe des absurdités incroyables dans le transport de biens quotidiens : des moutons qui sont élevés dans la Marne vont être acheminés en Bretagne pour y être abattus, pour ensuite être transformés en produits à Marseille et finalement mis en vente dans les différentes boucheries et supermarchés de France »

Représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels

Ce non-sens écologique doit s'arrêter. Il faut rapprocher la production de la transformation et de la consommation. L'Europe a un rôle à jouer sur ce point.

Dans une région bien pourvue en moyens de transport comme le Grand Est, il faut réussir à penser multimodal. N'agissant pas en collaboration, le transport de marchandises par voie routière n'a pas cessé de progresser. En rationalisant les différents modes de transports, en contrôlant le transport par camions, le transport multimodal de marchandises serait sans conteste le mode de livraison le plus respectueux pour l'environnement, notamment si l'on calcule l'impact environnemental d'un transport par voie ferrée ou fluviale, avec des émissions de gaz à effet de serre qui sont dix fois inférieures à celle d'un transport routier.

« Le Grand Est dispose de beaucoup de canaux navigables, d'un réseau routier et de voies de chemin de fer : il faut exploiter cette richesse, rationaliser le transport, éviter les transports illogiques »

Membre de la CGT

LA NATURE ET LA BIODIVERSITE

La protection de l'environnement et de la nature est aussi largement évoquée lors de l'atelier « environnement ». Les richesses naturelles de la Terre ne sont pas illimitées et certains comportements, (surconsommation d'énergie ou d'eau, pollution des rivières), qu'ils soient le fait d'individus ou d'acteurs économiques, les mettent en danger.

Dans ces conditions, leur préservation devient une priorité européenne. Elle requiert une volonté politique, une implication forte des entreprises, des pouvoirs publics, de tous les citoyens, une évolution des mentalités et des changements de comportement de la part de tous.

Certains participants proposent l'instauration de cours d'éducation environnementale, de campagnes de sensibilisation, d'une meilleure communication sur la valeur éco systémique de la nature et son rôle pour les humains.

Le dispositif Natura 2000 suscite des discussions lors du débat. Si sa création est soulignée comme une bonne mesure politique, son application pose problème. Chaque Etat membre est, en effet, responsable de la mise en œuvre de la mesure et de la méthode d'application. La France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites avec les différents acteurs locaux, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays. Un participant a rappelé la lenteur dans l'application de cette mesure car il faut convaincre les propriétaires de s'engager dans un dispositif financier aujourd'hui peu attractif.

L'Europe doit instaurer plus de contrôles dans la mise en œuvre de ces politiques et des différentes réglementations.

« Au début du dispositif NATURA 2000, la France dédommageait 80% des propriétaires des parcelles. Aujourd'hui c'est 20%. Cette baisse impacte la mise en application de la mesure. »

Membre de l'Association Régionale pour l'initiation à l'environnement et la nature

L'ENERGIE

La part des énergies renouvelables devra représenter au moins 23 % en 2020, et au moins 32 % en 2030, de la consommation totale d'énergie finale en France. La transition énergétique et les objectifs associés de lutte contre le changement climatique nécessitent que les territoires diversifient leurs sources d'énergie et intègrent les enjeux d'une production locale.

L'Europe doit soutenir les initiatives locales et aider le développement des projets de territoires. Il paraît intéressant aux participants de développer la production locale d'énergie à la place de la production centralisée à grande échelle qui est de mise actuellement. Ceci constituerait un bénéfice écologique mais aussi économique car impliquant le retour à l'emploi local. Pour cela, il serait nécessaire de créer un réseau européen de transport d'électricité en capacité d'assumer cette dispersion des sources.

« Les énergies renouvelables sont des productions locales. Elles seront démultipliées sur les territoires. C'est l'essor de l'emploi local. C'est le contraire même de la production centralisée organisée par les grands groupes de l'énergie. »

Membre du CESER 3^{ème} collège

LES NORMES

Au cours du débat, la question des normes et réglementations européennes est revenue de façon régulière. En matière environnementale, l'Union Européenne se prévaut d'une politique volontariste. Toutefois l'application de ces règles pose encore problème. Aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et par rapport à l'urgence écologique dans laquelle on se trouve, il est impératif de faire valoir ces règles et d'assurer leur bonne application.

« Il faut harmoniser les réglementations entre pays afin d'éviter les distorsions. L'écotaxe, qui est appliquée en Allemagne, n'existe pas en France, cela a pour conséquence une augmentation accrue du trafic sur nos routes d'Alsace. »

Représentant du Conservatoire des Sites Alsaciens

Plusieurs propositions sont faites :

- Procéder à une harmonisation réelle au niveau européen afin que les règles soient connues et identiques pour tous,
- Imposer les directives à tous par la mise en place de calendriers qui seraient opposables aux parties concernées,
- Les projets environnementaux devront être mis en œuvre et soutenus par des analyses, des évaluations et des contrôles. Ils devront être modifiés le cas échéant.

UNE SOCIÉTÉ PLUS DURABLE

« La société participative, collaborative et de partage que nous évoquons doit émaner du citoyen lui-même, qui agit par exemple à travers le covoiturage et le partage des richesses. A cet égard, le fait que notre génération soit moins riche que la précédente entraîne un besoin de partage »

Représentant de l'Institut de la Grande Région

Les socioprofessionnels du Grand Est ont insisté sur le changement de société qu'il est nécessaire de réaliser. Les territoires européens doivent se rassembler sur des projets d'avenir au plus proche des citoyens pour être plus responsables environnementalement et efficaces économiquement.

« Nous devons également revoir la question du temps : nous vivons aujourd'hui dans une hyperactivité, dans un monde où l'homme avance plus vite que la planète. Nous devons donc avec l'Europe porter notre attention sur des projets à long terme »

Membre de la Confédération Française Démocratique du Travail

« Il faut transformer notre façon de vivre, nos valeurs, passer du capitalisme à la solidarité et à la bienveillance, mieux utiliser ce que nous offre la nature »

Membre de la CGT

L'Europe doit, là aussi, établir un état des lieux des bonnes pratiques, associer davantage les citoyens et les acteurs locaux dans le choix des mesures et encourager les comportements vertueux.



AGORA de la Société civile | Strasbourg | 10 juillet 2018



Retrouvez toutes les infos du
CESER Grand Est sur internet :
www.ceser-grandest.fr

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux pour ne
rien manquer de nos actualités :

 [@cesergrandest](https://twitter.com/cesergrandest)

 [@ceserge](https://facebook.com/ceserge)

Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 26 70 31 79

Site de Metz

1 Place Gabriel Hocquard - CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01
Tél : 03 87 33 60 26

Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 15 68 00